

LE SITE MYLUNEXA.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme beaucoup d'autres de faire des opérations de trading. Il promet un placement sécurisé pour rassurer les potentiels investisseurs. Cela n'existe pas ! En outre les performances sont tout à fait impossibles pour un site qui a deux mois d'existence à la date de nos recherches. Ne donnez pas suite à quelque proposition que ce soit.

Le site internet

Il a été créé le 30/08/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/mylunexa.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 68 33 73

Le numéro 04 23 00 03 01

Il s'inscrit dans une série intéressante :

eu-client.com	04 23 00 02 98
mylunexa.com	04 23 00 03 01
meritumcapital-intl.com	04 23 00 03 07
actions-gpt.com	04 23 00 03 34
bf-private.com	04 23 00 03 34

Le numéro 04 48 19 30 94

Le numéro 06 41 15 46 24

Le numéro 06 48 59 21 91

Le numéro 06 85 29 51 17

Le numéro 06 95 72 11 23

Le numéro 07 43 66 44 96

Le numéro 07 44 73 52 31

Le numéro 07 59 51 86 06

Le numéro 07 75 73 20 05

Le numéro 07 81 05 58 07

Le numéro 09 74 03 81 15

Il s'inscrit dans une série intéressante :

contact-helios.com	09 74 03 69 51
trade-revolut.com	09 74 03 79 84
mylunexa.com	09 74 03 81 15

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Julien BARDIN
- M. Raphael MORET
- M. Jérôme THOMAS
- M. Baptiste CASTILLO
- M. Richie CHARDELIN
- M. Thomas BARTOLI
- M. Raphael MORRET
- M. ROUSSEAU

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading dans de nombreux domaines. Nous publions la plaquette de présentation :

[La-plaquette-du-site-mylynexacom.pdf](#)

Malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé trace d'un agrément de l'AMF. Quand aux performances, il faut garder à l'esprit que le site a deux mois d'existence à la date de nos recherches (31/10/2024)

Par ailleurs, il est indiqué que le capital est garanti. Cela n'existe pas pour le trading...

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1973 3000 0101 0000 1019 010
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2763 3121 2905 0404 5248 922
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0108 4155 3509 117
Un compte français ayant l'IBAN FR76 2823 3000 0196 4115 6348 288
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0000 1782 4376 705
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0004 1247 9375 403
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0004 3547 1055 610
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0009 0188 8980 562
Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0009 2668 8557 536 ouvert au nom de Rudy RENAUD
Un compte espagnol ayant l'IBAN ES12 2100 3831 7702 0037 5042
Un virement par CSRM

Les informations juridiques

Il est indiqué le nom d'une société anglaise pour la gestion du site. Nous ne l'avons pas identifiée.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israéliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

You êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

